

LISTE DES TITRES ET DIPLOMES

La liste des titres et diplômes dont un vétérinaire peut faire état sur ses documents professionnels a été réactualisée par le Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires dans la session du 16 Décembre 2020.

Les vétérinaires désireux de faire mention de titres et diplômes universitaires ne figurant pas dans cette liste doivent effectuer une demande de reconnaissance par le Conseil national de l'Ordre des vétérinaires.

Diplômes permettant l'exercice vétérinaire en France

- Diplôme de doctorat vétérinaire avec mention de l'école d'origine et/ou de la faculté ayant décerné le diplôme d'exercice
- Diplômes ou certificats de vétérinaire mentionnés à l'article L. 241-2 du code rural, relevant de l'arrêté du 21 mai 2004 **fixant la liste des diplômes, certificats ou titres de vétérinaire mentionnée à l'article L. 241-2 du code rural** modifié ou fixés par arrêté du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Diplômes reconnus par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (DGER)

- CEAV Chirurgie des animaux de compagnie
- CEAV Ethologie clinique et appliquée des animaux domestiques
- CEAV Gestion de la santé et de la qualité en production avicole
- CEAV Gestion de la santé et de la qualité en production porcine
- CEAV Gestion de la santé et de la qualité en production laitière
- CEAV Gestion de la sécurité et de la qualité des denrées alimentaires
- CEAV Hygiène et technologie alimentaire
- CEAV Médecine du Comportement des animaux domestiques
- CEAV Médecine interne des animaux de compagnie
- CEAV Médecine et chirurgie des équidés
- CEAV Pathologie Animale en régions chaudes
- CEAV Santé publique vétérinaire
- CEAV Sciences et Médecine Animaux de laboratoire
- DESV Anatomie pathologique vétérinaire
- DESV Chirurgie des animaux de Compagnie
- DESV Dermatologie
- DESV Elevage et pathologie des équidés
- DESV Gestion de la santé des bovins
- DESV Médecine interne des animaux de compagnie
- DESV Médecine interne des animaux de compagnie ; cardiologie
- DESV Ophtalmologie
- DESV Santé et productions animales en régions chaudes
- DESV Sciences et médecine des animaux de laboratoire

Diplômes délivrés par les Collèges Européens et reconnus par le CNSV

- European College of Animal Reproduction (ECAR)
- European College of Bovine Health management (ECBHM)
- European College of Equine Internal Medicine (ECEIM)
- European College of Laboratory Animal Medicine (ECLAM)
- European College of Poultry Veterinary Science (ECPVS)
- European College of Veterinary Anaesthesia and Analgesia (ECVAA)
- European College of Veterinary Behavioural Medicine- Companion Animals (ECVBM-CA)

- European College of Veterinary Clinical Pathology (ECVCP)
- European College of Veterinary Comparative Nutrition (ECVCN)
- European College of Veterinary Dermatology (ECVD)
- European College of Veterinary Diagnostic Imaging (ECVDI)
- European College of Veterinary Internal Medicine (ECVIM) CA
- European College of Veterinary Internal Medicine (ECVIM) Cardiology
- European College of Veterinary Internal Medicine (ECVIM-CA) Oncology
- European College of Veterinary Neurology (ECVN)
- European College of Veterinary Ophthalmology (ECVO)
- European College of Veterinary Public Health (ECVPH)
- European College of Veterinary Surgery (ECVS)- CA
- European College of Veterinary Surgery (ECVS)- LA
- European College of Zoological Medicine (ECZM) option avian Medicine and Surgery
- European Veterinary Dentistry College (EVDC)

Diplômes délivrés dans les Ecoles Nationales Vétérinaires

- Certificat d'Etudes Supérieures d'Anatomie Pathologique Toxicologique
- Certificat d'Etudes Supérieures de Dermatologie vétérinaire
- Certificat d'Etudes Supérieures de Diététique Canine et Féline
- Certificat d'Etudes Supérieures d'Épidémiologie Animale
- Certificat d'Etudes Supérieures de Gynécologie et Insémination artificielle équine
- Certificat d'Etudes Supérieures d'Hématologie et Biochimie Clinique animales
- Certificat d'Etudes Supérieures d'Immunologie Animale comparée
- Certificat d'Etudes Supérieures de Méthodes Alternatives en Expérimentation Biologique
- Certificat d'Etudes Supérieures d'Ophtalmologie vétérinaire
- Certificat d'Etudes Supérieures de Pathologie Aviaire
- Certificat d'Etudes Supérieures de Traumatologie Ostéo-Articulaire et Orthopédie animales
- Diplôme d'Ecole d' Assurance de Qualité en Bonne Pratique de Laboratoire
- Diplôme d'école d'Approfondissement en diagnostic et gestion des affections locomotrices équines de l'ENVA/CIRALE
- Diplôme d'Ecole de Biologie et Pathologie des Animaux de Laboratoire
- Diplôme d'Ecole d' Embryologie des Animaux de Laboratoire
- Diplôme d'Ecole de Chirurgie animale sur animaux de laboratoire
- Diplôme d'Ecole d' Expérimentation animale (niveaux I, II et III)
- Diplôme d'Ecole d' Expertise vétérinaire
- Diplôme d'Ecole d' Environnement et Production Animale
- Diplôme d'Ecole d' Évaluation de la Sécurité du Médicament
- Diplôme d'Ecole de Cinésiologie, Physiothérapie et Rééducation fonctionnelle de l'ENVA option canine
- Diplôme d'Ecole de Cinésiologie, Physiothérapie et Réadaptation vétérinaire de l'ENVA option équine : Science du mouvement, Kinésithérapie et Réadaptation des affections locomotrices du cheval.
- Diplôme d'Ecole de Fertilité des Animaux de Laboratoire
- Diplôme d'Ecole de Gynécologie et Insémination Artificielle Équine
- Diplôme d'Ecole d' Initiation à la Primatologie Médicale
- Diplôme d'Ecole de Management vétérinaire
- Diplôme d'Ecole de Nutrition et Alimentation de la Vache Laitière
- Diplôme d'Ecole d'Ophtalmologie
- Diplôme d'Ecole d'Ostéopathie vétérinaire
- Diplôme d'école de Pratique générale médecine et chirurgie des NAC (ENVA)
- Diplôme d'école de Formation complémentaire en médecine interne (ENVT)
- Diplôme Inter-Ecoles d' Apiculture et pathologie apicole
- Diplôme Inter-Ecoles de Vétérinaire comportementaliste
- Diplôme Inter-Ecoles d' Ostéopathie vétérinaire
- Diplôme inter-écoles de Phytothérapie

- Diplôme Inter-Ecoles de Médecine vétérinaire de catastrophe et d'environnement

Diplômes délivrés par des établissements d'enseignement supérieur, autres que les écoles vétérinaires

- Diplôme Universitaire de microchirurgie de l'Université Bordeaux 2
- Diplôme Universitaire de microchirurgie, Université de Lille 2
- Diplôme Universitaire de microchirurgie (Université Claude Bernard Lyon 1)
- Diplôme Universitaire de microchirurgie (Faculté de médecine de Rennes)
- Diplôme Universitaire d'exploration de la fonction visuelle, Université Paris 7 UFR Lariboisière
- Diplôme Universitaire de techniques de microchirurgie expérimentale et clinique, Université Claude Bernard Lyon 1
- Diplôme Inter-Universitaire de Plantes médicinales, phytothérapie et aromathérapie de l'Université Claude Bernard Lyon 1
- Diplôme Universitaire de Plantes médicinales, phytothérapie et aromathérapie de l'Université Claude Bernard Lyon 1
- Diplôme Universitaire de Psychiatrie Vétérinaire de l'Université de Lyon 1 et VétagroSup
- Master en Sciences, Technologie, Santé, option MEGA, spécialité biomécanique de l'Université de Lyon 1
- Diplôme inter-universitaire (DIU) Pathologie et chirurgie Orbito-palpébro-lacrymales (Facultés de médecine de Limoges, Nancy, Nice, Reims)
- Diplôme inter-universitaire Cornée (Services d'ophtalmologie Besançon, Lyon, Saint-Etienne, Strasbourg, Marseille)

Pour d'autres diplômes, la demande doit être effectuée auprès du Conseil national de l'Ordre

Diplômes délivrés par des universités vétérinaires hors de France

- Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires, médecine des animaux de compagnie de l'Université de Montréal
- Certificat en Chirurgie des Animaux de Compagnie de l'Université de Liège
- Master Sciences vétérinaires de l'Université de Liège : internat clinique »

Pour d'autres diplômes, la demande doit être effectuée auprès du Conseil national de l'Ordre.

Titres universitaires

Ancien assistant ou ancien assistant hospitalier de l'Ecole Nationale Vétérinaire ou de la Faculté vétérinaire de.

Le titre d'ancien assistant ou d'ancien assistant hospitalier de l'Ecole Nationale Vétérinaire ou de la Faculté vétérinaire de ... est réservé aux docteurs vétérinaires ayant exercé sous contrat une activité clinique rémunérée à temps plein pendant une année minimum et définie sous cette dénomination dans l'établissement d'enseignement vétérinaire reconnu.

Attaché de consultation et/ou d'enseignement de l'Ecole Nationale Vétérinaire ou de la Faculté vétérinaire de

Le titre d'attaché de consultation et/ou d'enseignement de l'Ecole Nationale Vétérinaire ou de la Faculté vétérinaire de...est réservé aux docteurs vétérinaires vacataires ayant une activité contractuelle ponctuelle d'enseignement et/ou de consultation au sein de l'établissement d'enseignement reconnu et définie sous cette dénomination.

Praticien hospitalier ou Ancien Praticien hospitalier de l'Ecole Nationale Vétérinaire ou de la Faculté vétérinaire de

Le titre de praticien hospitalier de l'Ecole Nationale Vétérinaire ou de la Faculté vétérinaire de...est réservé aux docteurs vétérinaires ayant une activité contractuelle d'enseignement et/ou de consultation au sein de l'établissement d'enseignement reconnu et définie sous cette dénomination.

Ancien interne de ... de l'Ecole Nationale Vétérinaire de

Le titre d'ancien interne de ... de l'Ecole Nationale Vétérinaire de ... est réservé aux titulaires du diplôme national d'internat en clinique des ..(animaux de compagnie ou équidés ou ruminants) de l'Ecole Nationale Vétérinaire de

Titres de spécialisation

Vétérinaire spécialiste

Le titre de vétérinaire spécialiste en... est réservé aux docteurs vétérinaires ayant obtenu ce titre dans les conditions prévues par les articles R812-55 et par les arrêtés du 31 Juillet 2014 et du 16 Juin 2019 ou selon les modalités de l'article R242-34 du Code rural et de la pêche maritime.

Résident de l'École ou de l'Université ou de la Faculté en ...

Le titre de résident de l'École ou de l'Université ou de la Faculté en ... est réservé aux docteurs vétérinaires effectuant un résidanat dans les structures d'enseignement et ayant pour objectif de préparer le diplôme de spécialiste dans la discipline concernée. Il doit être validé par le chef d'établissement.

Résident du Collège de

Le titre de résident du Collège de ... est réservé aux docteurs vétérinaires effectuant un résidanat dans un établissement agréé et contrôlé par le Collège Européen de la spécialité concernée et ayant pour but de préparer le diplôme de spécialiste de ce collège européen.

Titres divers

Lauréat de l'École vétérinaire de... et/ou de la Faculté de médecine de... et/ou de la Faculté de médecine vétérinaire de ...: titre décerné par un conseil des professeurs, un jury d'examen, de thèse, à la suite d'une moyenne générale élevée, d'une distinction ou d'une mention à un examen ou titre décerné aux titulaires d'une médaille de thèse.

Lauréat d'une académie dont les membres sont nommés par décret: titre attaché par le règlement de ces Académies à l'attribution d'une récompense décernée par elles.

Membre (titulaire) d'une académie dont les membres sont nommés par décret.

Les membres associés ou correspondants doivent employer le terme complet.

Expert près de la cour d'appel de

Expert inscrit au tableau auprès de la cour administrative d'appel de

Le titre d'expert ne peut être mentionné que pour les docteurs vétérinaires ayant obtenu leur inscription sur la liste d'experts près la cour d'appel ou au tableau de la cour administrative d'appel, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.